



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Baromètre industriel de l'État

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Novembre 2025

Le **Baromètre industriel de l'État** permet de mesurer directement l'évolution de la réindustrialisation en France. **Les services déconcentrés de l'État sont mobilisés pour le suivi de cet indicateur, coordonné et élaboré par la Direction générale des Entreprises (DGE)** au ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie. L'écosystème local participe également activement au suivi de cet indicateur.

Avec un solde positif de +9 au premier semestre 2025, la France continue d'ouvrir et d'agrandir plus d'usines qu'elle n'en ferme. Toutefois, les tensions commerciales et la concurrence internationale limitent la dynamique.

RÉSULTATS NATIONAUX

Les dynamiques diffèrent d'une région à l'autre, voire d'un département à l'autre, notamment dans les territoires où le tissu industriel est historiquement constitué autour de filières aujourd'hui confrontées à des transformations majeures et particulièrement impactées par les crises successives. A ce titre, ce baromètre se révèle être un outil essentiel pour saisir les réalités du terrain et adapter les politiques publiques en faveur de la réindustrialisation.

En Bourgogne-Franche-Comté, le solde est positif avec 1 ouverture nette d'usine. En effet, au premier semestre 5 sites industriels ont ouvert ou connu une extension significative, tandis que 4 usines ont fermé ou connu une réduction significative.

Les secteurs industriels représentés au 1^{er} semestre 2025 parmi les ouvertures et extensions significatives d'activités sont diversifiés. On dénombre notamment deux extensions significatives dans le luxe, 1 ouverture de site dans l'industrie verte et une extension significative dans le recyclage.

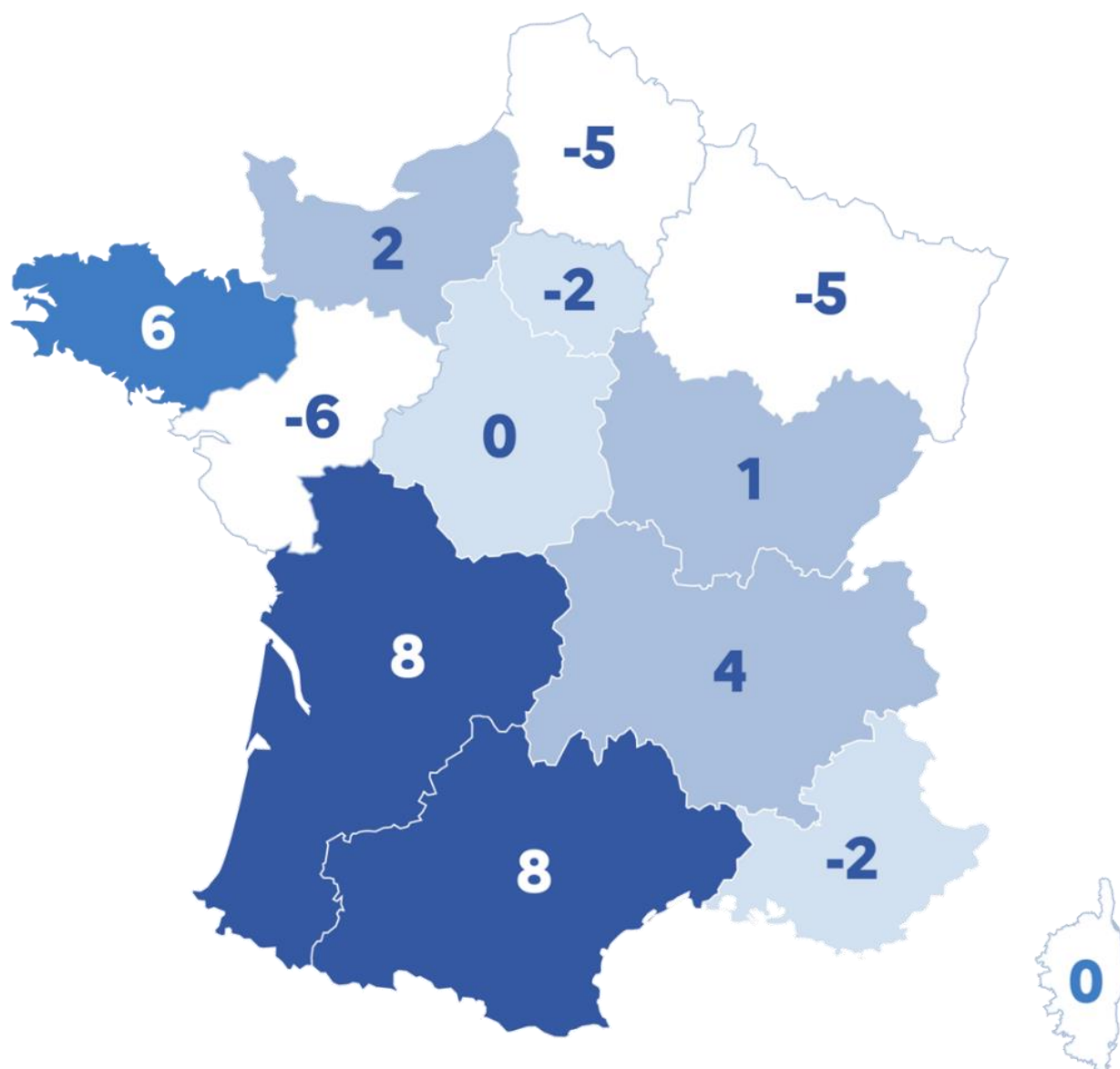
- Exemple d'ouverture d'usine au 1^{er} semestre 2025 :

La société Purple Alternative Surface (Héricourt) développe la production de dalles de sol perméables et modulaires issues de déchets plastiques. Elle investit quatre ans après sa création un peu plus de 4 millions d'euros dans une usine pilote à Héricourt. La jeune pousse emploie 18 salariés et 2 intérimaires, auxquels s'ajoute une quarantaine d'emplois indirects chez ses sous-traitants. Cette nouvelle usine devrait à terme recycler 6 000 tonnes de plastiques par an.

- Exemple d'extension significative d'activité industrielle au 1^{er} semestre 2025 :

L'entreprise AEROMETAL qui était implantée à Gergy (71) a investi 10 millions d'euros dans la construction d'une nouvelle usine à Virey-le-Grand (71) qui permet à l'entreprise de doubler ses capacités de production qui sont passées de 3 000 tonnes par an à 6 000 tonnes par an. L'entreprise est spécialisée dans la récupération et le tri de superalliages, des métaux rares dans la croûte terrestre; qui sont traités en économie circulaire afin de les réintroduire dans le cycle de production avec une traçabilité parfaite. Cette approche contribue non seulement à la préservation des ressources naturelles, mais aussi au renforcement de la souveraineté nationale en limitant la dépendance de la France à l'importation de matières premières stratégiques. L'ouverture de cette nouvelle usine est effective depuis le printemps 2025. Les effectifs devraient croître d'une dizaine de personnes pour dépasser 30 salariés en 2027. »

Cartographie régionale des ouvertures nettes en 2025



Méthodologie

L'indicateur vise à mesurer le nombre net d'ouvertures de sites industriels*, c'est-à-dire le nombre total d'ouvertures de sites industriels auquel on soustrait le nombre de fermetures. Il inclut les augmentations et réductions significatives d'activités industrielles sur un site existant, lorsque l'impact de celles-ci pour le territoire est de fait assimilable à l'ouverture ou la fermeture d'un nouveau site.

La définition de l'industrie retenue pour cet indicateur exclut les activités connexes (déchetterie, logistique) ou l'artisanat. Plus précisément, l'industrie est ici comprise comme l'ensemble des activités économiques qui combinent des facteurs de production (installations, approvisionnements, travail, savoir) pour produire des biens matériels, par la transformation de matières premières et l'exploitation des sources d'énergie, destinés au marché.

La comptabilisation est basée sur l'effectivité : cela correspond à la date de la première production, dès lors que le premier produit sort de l'usine.

Le recensement opéré par l'indicateur s'intéresse aux unités industrielles sans tenir compte de la valeur ajoutée du site concerné. Ainsi, une « gigafactory » ou la première industrialisation d'une start-up compteront comme une même unité industrielle.

*Etablissement de plus de 20 salariés.

Les données présentées doivent être lues comme des données provisoires et pouvant être actualisées lors de la prochaine relève, un certain nombre de projets d'ouverture pouvant être détectés a posteriori.

Contacts presse :

Direction générale des Entreprises

01 44 97 04 49

presse.dge@finances.gouv.fr

Service de communication préfecture

03 80 44 54 05 / 64 44 / 64 04

Pref-communication@cote-dor.gouv.fr